



## URBANISME RÉNOVATION

# "La justice ou l'abandon"

**Cette fois, c'est confirmé: une bonne partie des magistrats bruxellois va définitivement quitter les locaux du Palais de justice. En cause: les manquements du bâtiment aux normes de**

**sécurité. L'état fédéral n'a pas les moyens de sécuriser le plus grand palais de justice du monde et les ministres réunis en conseil ont fait le choix du déménagement jeudi dernier. Les**

**magistrats seront relogés dans les environs et un "concours international d'idées" devrait être lancé. Le palais pourrait bien accueillir des salles de conférence et des activités culturelles.**

Le palais de justice de Bruxelles ne répond plus aux consignes de sécurité. Le bâtiment est vétuste et le gouvernement fédéral a décidé de déplacer une partie des magistrats qui y siègent dans des bureaux extérieurs plus adaptés. Certains organes judiciaires resteront sur place, et subiront d'importants travaux de rénovation et de sécurisation. Pourquoi ne pas sécuriser tout l'édifice et y conserver intégralement les fonctions actuelles? Trop cher et trop risqué pour l'authenticité du bâtiment selon le bureau d'étude chargé du dossier. Un avis que ne partage pas Francis Metzger, architecte renommé et particulièrement attaché à ce bâtiment d'exception.

"Il n'y a que deux solutions", intervient-il. "Continuer de rendre la justice dans le palais ou la faire ailleurs mais cette mesure coûtera autant d'argent à l'état. Les frais de chauffage vont subsister, tout comme les problèmes de sécurité incendie. Le grand danger qui risque donc de se produire, c'est de retirer une partie de la justice avant de se rendre compte

que l'on paie beaucoup trop cher pour les quelques domaines qui sont restés sur place".

## TROP CHER À ENTREtenir

Selon l'architecte, c'est avant tout une affaire d'argent et il se serait plus approprié de qualifier la procédure d'"appel à budget". "Ce qui se passe est très négatif", fulmine Francis Metzger. "La seule façon de bien faire les choses serait d'organiser un groupe de réflexion avec les principaux acteurs de la société pour sortir un réel projet qui tiendrait compte de tous les paramètres. Pour l'instant, on cherche juste à économiser de l'argent. Le budget dont on parle pour la rénovation est hal-

## L'ÉTAT FINIRA QUAND MÊME PAR PAYER, POURQUOI PAS POUR LA JUSTICE?

lucinant et jamais un repreneur ne s'investira à cause des coûts d'entretien. Tout est hors d'échelle dans ce bâtiment et n'importe quel autre projet coûtera aussi

cher que de maintenir et rénover les infrastructures de justice. La seule solution qui reste, si on déplace le pouvoir judiciaire, c'est la démolition du bâtiment. Mais cette option n'est absolument pas envisageable et personne ne voudra en prendre la responsabilité politique" (lire ci-dessous). Le projet le plus cohérent, selon le fondateur du bureau d'architectes MA<sup>2</sup>, consisterait finalement à laisser la justice là où elle est avec un vrai projet de restauration. "Si vous avez un groupe de réflexion qui intègre tous les paramètres (patrimoine, sécurité, entretien), un bon architecte vous trouvera des solutions", avance-t-il. "On ne part pas dans cette direction et il y a un risque de voir le bâtiment tomber à l'abandon. Or la ville ne peut pas se permettre d'avoir un bâtiment mort à cette échelle-là. L'état finira quand même par payer et plus il attendra, plus les rénovations coûteront cher". En conclusion: "Il vaut mieux payer le prix fort dans un délai proche. Ce sera beaucoup plus cher dans vingt ans et un bâtiment vandalisé".

VALENTIN DAUCHOT



Francis Metzger: "Les investisseurs ne pourront jamais payer la rénovation du palais".

■ V.D.

LE BÂTIMENT EST EXTRÊMEMENT COMPLEXE

## Un palais de justice, trois défis

Francis Metzger est le fondateur du bureau d'architecture MA<sup>2</sup> et le co-directeur de la faculté d'architecture Victor Horta (ULB). Outre la villa Empain dont le chantier se termine en avril, il travaille actuellement sur la rénovation de l'hôtel Astoria, et de la gare centrale. Il estime que le palais de justice constitue l'un des bâtiments les plus emblématiques de la capitale et du pays. À tel point qu'il est exclu de le laisser à l'abandon. Outre la symbolique de la justice omniprésente dans chacune des salles, le bâtiment représente en outre un triple défi.

### > La taille

"C'est un bâtiment gigantesque et complexe. N'importe quel coût de rénovation est dé-



■ PHOTONEWS

cuplé à cause de la taille de l'endroit".

### > Structure

"En plus d'être grande, la structure est très complexe, je n'ai jamais vu un bâtiment de cette dimension autant décoré. Chaque détail est choisi, dessiné et délicat malgré la taille. Encore une importante source de travail et de coût".

### > Mémoire

"Le palais de justice est grandiose dans tous les sens du terme. Au niveau de la symbolique, c'est de loin le bâtiment le plus fort du pays puisqu'il est l'aboutissement du tracé royal, symbole de la Belgique de 1830. À côté de cela, il respire la justice. Si on y met autre chose, on fait face à un problème de mémoire et de culture. Il faut prolonger le geste qui a été posé à l'origine et inscrire le bâtiment dans une vision à long terme. Toute intervention doit respecter cet héritage patrimonial extrêmement important. Le détruire ou le laisser tomber en désuétude est tout simplement inimaginable".

V.D.

## Trois scénarios à écarter

Détruire le bâtiment	Installer un cinéma	Abandonner les lieux
"Il est impossible d'installer une galerie commerçante ou toute autre utopie dans le palais de justice puisque l'entretien du bâtiment coûte trop cher. La seule solution qui resterait alors serait de la démolir. Envisageable? Absolument pas! C'est le symbole le plus fort du pays et de la justice, un prodigieux bâtiment de culture et d'histoire. Le palais est un véritable cadeau à la ville et nous allons devoir le faire vivre comme il vit à présent avec l'exercice de la justice. Ce sera difficile.	"Quiconque veut transformer l'une ou l'autre salle en lieux culturels comme c'est envisagé va devoir faire face à d'importants coûts d'aménagement. On se raconte une histoire quand on parle d'activités culturelles. Pour un théâtre, par exemple, il faut installer des décors, faire venir des gradins... vous avez vu le nombre de marches qui se trouvent à l'extérieur? N'importe quel bâtiment vierge aurait 1.000 fois plus d'efficacité. C'est un alibi pour détourner le public de la vraie question: ce bâtiment peut-il abriter la justice et à quel prix?"	"C'est le plus grand palais de justice au monde, cela représente un espace énorme et un coût de création que l'on aurait été incapable de payer sans les colonies que nous possédions à l'époque. Les investisseurs extérieurs seront incapables d'investir dans les rénovations mais si rien ne se passe, l'État devra de toute façon intervenir. Un tel espace chargé d'une telle importance symbolique pour le pays ne le peut pas rester à l'abandon. Il est possible de mêler architecture actuelle et architecture ancienne. Il faut juste prendre le temps de bien réfléchir".

## PAUVRETÉ ACTIONS

### 50.000 SDF aidés par le Samu social

Le président du CPAS de Bruxelles, Yvan Mayeur (PS), a plaidé lundi pour une politique globale en faveur des plus démunis et une augmentation des places à Fedasil.

Le dispositif hivernal pour les sans-abris de Bruxelles touche à sa fin. A partir de ce 31 mars, le financement du Plan froid ne sera plus soutenu par la Région de Bruxelles-Capitale.

Cet hiver, le Samu social a constaté la présence massive en rue et dans les gares de personnes refusées par Fedasil.

"350 personnes seront en errance avec la fin du plan froid et la plupart seront des sans-papiers ou des demandeurs d'asile en at-

tente de leur régularisation", a affirmé M. Mayeur. Cet hiver, le Samu social, mandaté par la Commission Communautaire Commune (Cocom) de la Région bruxelloise, a assuré plus de 50.000 hébergements. Il a disposé de cinq structures d'hébergement en plus de son bâtiment permanent.

Selon le président du CPAS de Bruxelles, le Samu social manque d'une structure permanente. Il a lancé un appel à la Cocom: toute l'année, le Samu social ne peut en effet accueillir que 120 personnes, alors que pendant le plan froid, près de 500 personnes se présentent chaque jour aux travailleurs sociaux. «

## TRANSPORTS STIB

### Grève possible dans les bus après vendredi

À la Stib, une grève des bus est possible après vendredi. Les chauffeurs craignent des conditions de travail dégradées suite à la réforme des dépôts. Si une réunion de conciliation échoue vendredi, un préavis de grève sera déposé.

Les syndicats critiquent la division des dépôts de bus en entités plus petites. La gestion en est plus humaine et plus souple. Mais les chauffeurs ont moins de choix entre les lignes: trois ou quatre au lieu de vingt dans un dépôt. Certains craignent

d'être liés uniquement à des lignes moins sûres ou plus fatigantes. Comme pour la nouvelle entité Saint-Guido à Anderlecht avec les lignes 46, 49 et 75. Celle-ci, avec les entités Simonis (Koekelberg) et Brel a succédé au dépôt Jacques Brel d'Anderlecht. Les syndicats demandent que les chauffeurs puissent de temps à autre aller piloter dans des entités et des lignes plus faciles. Vendredi, si la direction refuse, les syndicats prendront leurs responsabilités. «

L.W.

## PROPRETÉ SOCIAL

### Les éboueurs reprennent le service

Le blocage du dépôt Bempt de Bruxelles Propreté, le plus important de la Région bruxelloise situé à Forest, aura duré toute la journée de lundi. Depuis 5h jusqu'au soir.

"On estime avoir immobilisé 380 agents au matin et 140 l'après-midi", nous disait Rudy Janssens, délégué syndical pour la CGSP. Ce qui aura, évidemment, beaucoup perturbé les collectes.

Les sacs blancs n'ont pas été ramassés à Molenbeek, Koekelberg, Jette, Ganshoren, Laeken, Forest et Uccle. Les habitants sont invités à rentrer les sacs jusqu'à la collecte du 31 mars. Les sacs de couleurs n'ont pas

été collectés à Jette, Ganshoren, Laeken, le centre de Bruxelles et Uccle. Les riverains devront ressortir ces sacs le 5 avril.

Une action importante, mais qui devrait marquer la fin de la grève. "De grosses avancées ont été réalisées ce week-end lors des négociations avec la direction", reconnaît le syndicaliste. "Le texte a été proposé lundi matin au personnel, qui en est satisfait. La direction mettra donc la note d'application dès le 1<sup>er</sup> avril."

Les actions sont donc suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cependant, en cas de non-respect des accords, le personnel n'hésitera pas à débayer à nouveau. «